

Paris, le 9 janvier 2008

## Communiqué Des organisations syndicales de sapeurs pompiers professionnels

CGT/FO /CFDT

Depuis quelques mois la problématique du secours à personne en France est relancée et dérive aujourd'hui par une offensive médiatique sans précédent contre les médecins urgentistes.

Ces syndicats représentatifs de la profession ne se reconnaissent pas dans la méthode employée, et souhaitent se distinguer publiquement afin d'éviter confusion et amalgame.

S'il existe des problèmes de coordinations fonctionnelles entre les pompiers et le SAMU, ils doivent être améliorés sans utiliser la désinformation et les agressions injustes.

Le recours à la propagande ainsi que les attaques inacceptables dont les SAMU sont la cible suscitent de nombreuses interrogations et incompréhensions dans la population.

Chaque jour en France les missions des sapeurs pompiers sont réalisées conjointement avec les SAMU, cette complémentarité pour sauver des vies est exemplaire, elle doit perdurer et être consolidée.

L'état se doit de définir les rôles et missions de chacun de ces acteurs du service public et leur donner les moyens réels pour les mettre en œuvre. Pour autant il ne faut pas omettre les obligations des ambulanciers privés qui doivent se cantonner au transport sanitaire exclusivement. Les médecins libéraux doivent également assurer pleinement leur rôle dans la permanence des soins.

Pour les organisations syndicales signataires, le problème de fond reste une question de moyens humains et financiers pour le service public.

Nous demandons solennellement aux pouvoirs publics de faire cesser cette attitude belliqueuse qui porte atteinte à l'image de notre profession et qui aura des conséquences, au quotidien, dans nos relations avec les urgentistes dont seront, par déclinaison, victimes les usagers.

Nous exigeons que cette réflexion nécessaire sur l'organisation et les acteurs du secours à personne se fasse avec les organisations représentatives du personnel qui concourent au quotidien sur le terrain à ce service public essentiel.

Les organisations syndicales signataires s'engagent à rencontrer les acteurs de l'urgence pour rechercher des solutions permettant l'apaisement.